

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

VILLARDS-D'HÉRIA
1, Rue Léon Clerc
39260 VILLARDS-D'HÉRIA

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme

Nom : SAURAT

Prénoms : Claire

Profession ou qualité : secrétaire de l'association des parents d'élèves

Adresse : 1 Chemin de la Verne
 39260 MARTIGNA

Association : Association des Parents d'élèves

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : Lac d'Antre

Du : 17/06/2023 à 15 heure(s) 00 Au : 18/06/2023 à 01 heure(s) 00

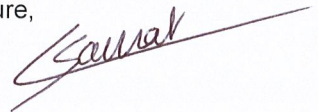
et Du : à .. heure(s) .. Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : Soirée pizza

Fait à : VILLARDS-D'HÉRIA

Le : 06/06/2023

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 2023-10

Le Maire de Villards-d'Héria

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme SAURAT Claire

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 17/06/2023 à 15 heure(s) 00 au : 18/06/2023 à 01 heure(s) 00

du : à .. heure(s) .. au : à .. heure(s) ..

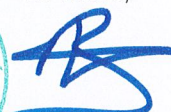
à (5) : Lac d'Antre

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 06/06/2023

Le Maire,

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit